

Basamid® Granulé



Pour la désinfection du sol contre les nématodes, les champignons et les mauvaises herbes

- **Action très étendue**
- **Bonne levée des semis**
- **Plants sains**
- **Croissance vigoureuse**

Matière active Dazomet 98%

Formulation Granulé à épandre

Emploi

Cultures horticoles

Désinfection des substrats contre les champignons pathogènes

- Désinfection des planches de semis: contre les agents de la fonte des semis (Aphanomyces, Phoma, Pythium, Rhizoctonia spp.)
- Jeunes plantes et plantons: contre les champignons pathogènes du sol (Plasmodiophora, Phoma, Phytophthora spp.)
- Cultures en serres de plantes ornementales: contre les nématodes cécidogènes (à galles) des racines (Meloidogyne spp.)
- Effet herbicide simultané sur les mauvaises herbes prêtes à germer ou en germination.

Dose

Traitements des substrats: 200 g/m³; 40–60 g/m² (traitements de surface); cultures
Traitements de surface: 40g/m² en terres légères et 50 g/m² en terres lourdes.

Traitements des substrats

Mélanger d'une façon homogène le Basamid® Granulé au terreau sur un support étanche (par exemple une feuille de plastique). On peut aussi utiliser un appareil de préparation de terreau. Si possible recouvrir ensuite le tas traité d'une feuille de plastique. Laisser agir le produit durant 5 à 7 jours (7 à 14 jours lorsque les températures sont inférieures à 10°C) puis retourner à fond le tas de terre.

Traitements de surface

Épandre la quantité requise de Basamid® Granulé régulièrement sur la surface du sol, qui doit être humide, et l'incorporer aussitôt jusqu'à une profondeur de 20 cm, de préférence à l'aide d'une houe rotative (fraise); aplanir et presser (rouler) légèrement le sol puis arroser modérément (5 à 10 mm). Il faut que le sol reste humide durant les 7 jours qui suivent le traitement. Le mieux est de recouvrir le sol d'une feuille de plastique. Laisser agir le produit durant 5 à 7 jours (7 à 14 jours lorsque les températures sont inférieures à 10°C) puis brasser, pour l'aérer, la couche traitée. Il faut toutefois éviter de ramener en surface la couche de terre non décontaminée.

Basamid® Granulé

Intervalle entre le traitement et la culture

Entre le traitement et la nouvelle culture il faut respecter un certain délai, qui dépend de la température, de l'humidité et du sol. Les normes suivantes valent pour la majorité des cas:

Température du sol à 10 cm de profondeur	Intervalle entre le traitement et la culture
6– 8°C	30–40 jours
8–12°C	25–30 jours
12–15°C	18–25 jours
15–18°C	12–18 jours

Il est possible de raccourcir cet intervalle en remuant plusieurs fois le sol ou le terreau (une fois passée la période d'activité de 7 jours). Dans les terres humifères (terres noires) il faut un délai plus long. Le test du cresson indique d'une façon

sûre si le sol traité peut être ressemé ou replanté sans risque pour la culture.

Test du cresson: avant de mettre en place une culture dans le sol traité, il faut toujours contrôler la présence éventuelle de résidus à l'aide du test du cresson.

Procédé: On prélève des échantillons de terre décontaminée à divers endroits et différentes profondeurs (y compris dans la couche non remuée). Ces échantillons sont mélangés et placés dans un bocal à stériliser, qu'on remplira à moitié. On roule ensuite un tampon de ouate humide dans de la graine de cresson et on le place dans le bocal, suspendu à un fil juste au dessus de la terre. On referme aussitôt le bocal hermétiquement et on le place dans un endroit chaud (20–22°C). On prépare ensuite, de la même façon un bocal avec de la terre non traitée pour servir de comparaison. A 20°C le cresson germe en général au bout de un à deux jours. Il réagit aux moindres traces de résidus de matière active par l'absence ou le retard de germination ou par une décoloration des jeunes feuilles. Dans ces cas il faut de nouveau remuer à fond la terre et refaire un test du cresson 4 à 7 jours plus tard. Le sol est de nouveau propre à la culture dès que le cresson n'indique plus de différence entre le sol traité et le non traité.

A observer

Température et état du sol pour un traitement réussi

Le traitement doit être appliqué sur un sol ameubli, maintenu humide durant 7 à 10 jours avant le traitement et 5 à 7 jours après. Ne pas appliquer sur un sol sec ou moulu. Lors du traitement et pendant le mois qui suit, la température du sol doit être supérieure à 6°C, de préférence entre 12 et 18°C.

Précautions

Serres, châssis: avant le traitement éloigner toutes les plantes cultivées. Tenir les portes fermées et colmater les brèches pour éviter que les vapeurs dégagées par le produit ne se répandent dans les locaux adjacents. Des traces infimes de produit suffisent à endommager les plantes. Le test du cresson permet de vérifier si toutes les vapeurs se sont échappées du sol traité. En plein air il ne faut pas appliquer le Basamid® Granulé à moins de 50 cm de la zone des racines d'arbres, arbustes et haies.

Basamid® Granulé

Activité

Au contact avec un sol humide et suffisamment chaud (plus de 6°C), le Basamid® dégage un gaz qui se répand dans le sol et le débarrasse des nématodes, larves d'insectes, champignons pathogènes et mauvaises herbes prêtes à germer ou en germination.

Les conditions requises pour une activité optimale sont:

- une incorporation uniforme du produit dans un sol meuble
- un sol avec suffisamment d'humidité (60 à 70% de sa capacité de rétention d'eau) avant et pendant la désinfection
- une température du sol suffisamment élevée (12 à 18°C) au traitement et pendant la phase d'activité.

Propriétés

Observer strictement les mises en garde de l'emballage. Les vapeurs qui se dégagent durant la transformation du produit dans la terre peuvent irriter les yeux, la peau et les muqueuses. C'est pourquoi il ne faut pas pénétrer dans les serres pendant les 5 à 7 jours qui suivent l'application sans se protéger de manière adéquate.

Environnement: toxique pour les abeilles et les poissons. Ne pas appliquer le produit dans les zones de captage d'eaux souterraines (S I, S II et SIII).

Emballages

20 kg

Marque

® = marque enregistrée de Kanesho Soil Treatment SPRL/BVBA, Belgium
